

Compte-rendu de la réunion APPEP- Basse Normandie – 16 juin 2014

Rapport moral et d'activité : Année 2013-2014

9 présents. La section régionale compte à ce jour 14 adhérents.

Après un petit repas convivial au sortir des réunions d'entente (repas qui fut l'occasion de présenter l'association aux nouveaux venus et de faire un rapide compte rendu des activités engagées cette année), la réunion se poursuit à la Maison des associations, en conformité avec l'ordre du jour.

1) Bilan moral : actions engagées durant l'année au niveau régional, perspectives pour l'année à venir.

- **Questionnaire académique sur les conditions de travail des enseignants de philosophie**

Bien que diffusée un peu tardivement dans l'année, cette enquête a reçu très rapidement de nombreuses réponses. Bien souvent d'ailleurs, lors du retour, le questionnaire rempli était accompagné d'un petit mot de remerciement et d'encouragement – preuve que la démarche répondait à une attente, ou du moins qu'elle faisait écho à certaines inquiétudes des collègues.

Les résultats de cette enquête, qui a permis de mettre au jour de très fortes disparités des conditions de travail des professeurs de philosophie dans l'académie, ont été diffusés sur notre mailing-list.

Il est souligné notamment que les classes « fusionnées » (L/ES ou S/ES) semblent devenir de plus en plus fréquentes. Il est pourtant évident que cette pratique contrevient à la lettre et à l'esprit de notre programme, puisqu'elle contraint les professeurs à « atomiser » le traitement des notions. La question de savoir quelle est la position de l'inspection vis-à-vis de cette pratique de classes fusionnées est alors posée.

- **Ouverture des professeurs de philosophie vers l'espace public :**

Les membres du bureau rappellent que depuis quelques années plusieurs régionales de l'APPEP participent à (voire même souvent organisent) des manifestations ouvertes à un large public et qui invitent les professeurs à partager, hors de leurs classes, leur pratique de la philosophie. Ces démarches sont d'ailleurs toujours l'occasion de répondre à ceux qui professent le contraire (et, dans notre région plus qu'ailleurs sans doute, ils sont légion...), qu'il n'y a aucune contradiction à vouloir « populariser la philosophie » et à s'engager dans la défense de son enseignement dans un cadre institutionnel.

Nous avons-nous même esquissé cette année plusieurs projets visant à ouvrir notre enseignement à l'espace public. Fabien Robertson présente ainsi un bilan d'étape de son projet ciné-philos. Des contacts prometteurs ont été pris avec les responsables de cinémas d'arts et d'essais caennais.

Il est fait mention également à l'occasion, de la proposition faite à notre régionale de travailler en partenariat avec la Société Normande de Philosophie. Cette association amie projecte, en effet l'an prochain, d'organiser des soirées « présentation de philosophes » à des publics de néophytes. L'idée est de demander à un professeur de philosophie d'exposer, en une heure, les raisons pour lesquelles il apprécie tel philosophe, pourquoi il juge que sa pensée est toujours vive et féconde, de façon à donner envie à l'auditoire de pousser plus avant cette rencontre avec le philosophe élu pour la soirée. Chaque intervenant aurait bien sûr le libre choix de l'auteur à présenter et de la « porte d'entrée » choisie pour introduire à sa pensée. Car il ne s'agirait bien évidemment pas de faire un résumé de doctrine ou de présenter de façon scolaire les grandes lignes d'un système

philosophique. Il s'agirait simplement, à partir d'un petit texte par exemple, ou de quelques citations choisies, de faire partager un enthousiasme de pensée. Dans ce cadre, les contraintes seraient simplement temporelles (une heure d'exposé, suivi d'un petit débat) et formelles : le public n'étant pas initié, tout jargon et toute connivence culturelle seraient à proscrire.

L'idée est unanimement jugée excellente ; et il est donc décidé que l'APPEP de Basse Normandie s'engagera résolument dans ce projet, certaine que de nombreux collègues de philosophie se prêteront avec enthousiasme à cet exercice.

- Page internet et mailing-list

Les « administrateurs » du blog ouvert par l'association il y a quelques mois, soulignent que les différentes statistiques auxquelles ils peuvent avoir accès montrent que la fréquentation de cette page internet va croissante. Ce sont d'ailleurs surtout les documents relatifs à la constitution des sujets de baccalauréat que les collègues consultent.

De façon générale, cette page internet a vocation à permettre aux collègues de mutualiser les ressources qu'ils ont à disposition. Plusieurs exemples de traitement d'œuvres suivies sont proposés depuis peu. Est évoqué également le projet d'ouvrir, sur cette page, un espace consacré à la publication de ressentiments d'ouvrages, de compte rendu de lectures. Certaines « fiches de lecture » ont déjà pu circuler ces derniers mois sur notre liste de diffusion, il serait intéressant de les collecter et de les mettre à disposition des collègues.

Plusieurs collègues ont fait mention, ces temps derniers, de problèmes techniques rencontrés au moment de l'inscription sur la mailing-list. Il faut souvent s'y prendre à deux fois pour voir la demande d'inscription validée. Il reste que, malgré ce problème (qui demande bien sûr à être réglé rapidement) les inscriptions ont été nombreuses cette année. Notre mailing-list commence à représenter un outil assez efficace d'échange au niveau académique. Il est envisagé d'en user l'an prochain pour diffuser tous les deux mois, sur le modèle de ce que font plusieurs autres régionales, un « Agenda » présentant les différentes manifestations à caractère philosophique, programmées partout dans l'académie. Plusieurs collègues soulignent qu'il y aurait ainsi moyen de convaincre certains Ornaïens et certains Manchois que notre association n'a pas vocation à se replier sur le Calvados.

- Objet d'étude : La technique.

Un petit groupe de réflexion consacrée à l'étude de la notion de technique (notamment en lien avec les questions liées à l'éducation) a été constitué cette année. Des conseils, des résumés, des fiches de lecture ont ainsi circulé entre collègues durant l'année écoulée ; cela n'a toutefois pas ouvert sur un résultat concret susceptible d'être diffusé. La question de savoir si ce travail collégial devait être poursuivi l'an prochain est donc posée. Il est rapidement décidé de prolonger ce travail dès la rentrée ; et la question se pose alors de savoir si les travaux collégiaux proposés par l'association ne pourraient pas être ouverts aux agrégatifs et, de façon plus générale, aux étudiants de l'université.

- La question du compte de l'association

Le président rappelle que les adhésions sont versées au niveau national et ce n'est qu'ensuite que le bureau de chaque régionale se voit verser une somme annuelle liée à ses besoins. Notre association n'a toujours pas ouvert son compte propre, mais c'est que, conseillée par le trésorier de l'ancienne régionale, elle devrait rapidement pouvoir user du compte qui avait été celui de l'APPEP de Basse-Normandie avant 2002.

- Participation de l'association à la formation continue.

La question de savoir si notre régionale a vocation à participer à la formation continue dans notre académie est posée. Un collègue, responsable depuis plusieurs années de la dite formation, a en effet sollicité, il y a quelques semaines, la participation de notre association.

Jugeant que nous avons mis en place cette année différents outils susceptibles de nous permettre de sonder un peu les collègues, de connaître notamment leurs attentes ou de faire remonter leurs doléances par rapport à ce qui a pu être proposé au PAF ces dernières années, il est jugé que dans ce cadre, l'APPEP-Basse Normandie pouvait en effet prendre part à la formation continue.

2) Débats et évolution au niveau national

- La question des programmes

Au niveau national, cette année, l'actualité de l'enseignement de la philosophie a été marquée par la résurgence d'anciennes querelles et la volonté affichée par certains de rouvrir « la guerre des programmes ». (Cf. notamment le compte rendu d'une journée de formation organisée dans l'académie de Versailles -rencontre sur l'enseignement de la philosophie, 10 mars 2014, Lycée Michelet, Vanves- qui a circulé sur l'appepliste). Sur fond de création d'un nouveau CSP (Conseil Supérieur des Programmes) et des déclarations inquiétantes de son président Alain Boissinot (lequel affirmait vouloir substituer aux programmes disciplinaires existants, un programme « curriculaire » de validation de compétences transversales), ces manœuvres ont pu avoir de quoi inquiéter et ont nourri un débat au sein de l'APPEP nationale. L'APPEP n'est, bien sûr, pas opposée à une réflexion sur les programmes et sur les épreuves, mais elle reste toutefois attachée à un programme de notions. Et elle cherche surtout à résister aux démarches opportunistes de ceux qui s'emploient à instrumentaliser les difficultés du présent, pour dénaturer notre enseignement.

Sur cette question des attaques lancées contre notre programme, il est noté finalement que la récente démission dudit Alain Boissinot, laisse à penser que le projet de refonte « curriculaires » est remis pour quelque temps...

- L'enseignement moral et civique

Toujours prévu pour 2015 ce projet d'enseignement moral, porté par l'ancien ministre de l'éducation, fut un autre sujet de débat au sein de l'APPEP nationale.

Est rappelé à l'occasion la journée d'échange qui fut organisée par l'APPEP le samedi 12 novembre dernier au lycée Henri IV à Paris. Lors d'une précédente réunion un compte rendu détaillé des différentes interventions qui eurent lieu durant cette journée a été proposé aux collègues présents.

Simon Perrier a consacré un éditorial à cette question :

<http://www.appep.net/wp-content/uploads/2012/02/Enseigner-une-morale-laïque-63-1.pdf>

Et il est possible également de consulter sur la page internet de la régionale d'île de France de l'APPEP la contribution de notre collègue Pierre Hayat :

<http://appep-idf.net/moralelaïque.html>

- Mouvement national pour le retour au dédoublement de droit en classes technologiques.

Le mouvement lancé par l'APPEP et rejoint ensuite par de nombreuses organisations syndicales et professionnelles (FO, Sud Education, Acireph, Snalc, Snes...) n'a toujours pas permis de régler le problème. Cette année, toutes les régionales de l'APPEP sont sollicitées pour faire circuler des pétitions lors des réunions d'entente. Notre régionale participe évidemment à la démarche. Pour l'heure, puisque les pétitions n'ont pu circuler dans toutes les commissions (notamment en séries techniques) certains collègues n'ont pas encore été sollicités. Mais il est décidé de profiter des réunions d'harmonisation à venir pour résoudre ce problème. Nous demanderons ensuite une audience au recteur en constituant une délégation composée des représentants des différents syndicats signataires.